



ASSURANCE FEDERALE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input checked="" type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes :		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Nous vous rappelons qu'un licencié peut changer d'option d'assurance Individuelle Accident (accident corporel) lors de son renouvellement de licence, via e-Licence. Il peut par exemple passer de A en B ou de B en A mais il ne peut pas résilier son assurance en cours de saison.

Un licencié ne souhaite plus être couvert en Individuelle Accident, pour la saison 2021-2022 aurait dû pour cela demander la résiliation de celle-ci avant le 31/05/21.

Si un licencié souhaite modifier son option d'assurance Individuelle Accident, post qualification, il convient de suivre la procédure suivante :

- 1- Le licencié ou son représentant légal adresse un mail à l'alias assurances@ffbb.com
- 2- Le service en charge des modifications d'options d'assurances traitera la demande, informera le Comité Départemental et ajoutera un commentaire dans FBI à destination du Club.

Pour toutes interrogations, le service assurances se tient à votre disposition.

Contact : Ana FERREIRA

E-mail : assurances@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Ana FERREIRA Assistante du Directeur Général	Amélie MOINE Directrice de la DAJI	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-10-1- ASSURANCE FEDERALE INDIVIDUELLE ACCIDENT	